

GRILLE TARIFAIRE

2027 — 2028

PRIMAIRE

INSCRIPTION • Acompte de 200 €

Acompte demandé en ligne sur École Directe pour valider le dossier d'inscription.

Tarifs validés par le C.A. de l'OGEC du 14 décembre 2024

Les tarifs pour l'année scolaire 2027-2028 seront votés en conseil d'administration courant d'année scolaire. En cas d'évolution tarifaire, la nouvelle grille tarifaire vous sera communiquée.

01 FORFAIT RENTRÉE

Cotisations diverses et fournitures — facturé à chaque rentrée scolaire

	1er enfant	À partir du 2e enfant
Forfait rentrée	139,00 €	109,00 €

Comprend : frais de dossier • entretien des livres • assurance scolaire • T-shirt de l'établissement • fournitures

26 € supplémentaires par famille et par an pour l'APEL (si vous choisissez d'adhérer).

02 CONTRIBUTION DES FAMILLES

Tarif mensuel prélevé sur 10 mois

Niveau	1er enfant	2e enfant	Enfants suivants
Maternelle	129,00 €	114,00 €	99,00 €
Élémentaire	124,00 €	114,00 €	99,00 €

03 SERVICES PÉRISCOLAIRES

Tarif mensuel prélevé sur 10 mois

Service	1er enfant	Enfant supplémentaire
Garderie du soir — maternelle (goûter compris)	67 €	52 €
Étude du soir — élémentaire (goûter compris)	67 €	52 €
Ticket unitaire (garderie ou étude)	12 €	12 €

Accueil du matin : gratuit.

Catéchisme (sur inscription du CP au CM2, hors temps scolaire) : 15 € / an.

04 CANTINE

Tarifs annuels pour les enfants demi-pensionnaires

Classes	DP4	DP3	DP2	DP1	PAI
Maternelles	911,00 €	683,00 €	450,00 €	227,00 €	2,50 € / jour
Élémentaires	1017,00 €	768,00 €	514,00 €	259,00 €	2,50 € / jour

À NOTER

Pour compenser une éventuelle absence de votre enfant ou une fermeture de la classe, nous retirons 10 jours pour un forfait DP4, 7 jours pour un forfait DP3, 5 jours pour un forfait DP2 et 2 jours pour un forfait DP1.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence pour convenance personnelle.

Repas externe exceptionnel : réservation le mardi de la semaine précédente sur École Directe et règlement au plus tard la veille.

Repas externe exceptionnel	Tarif
Maternelle	7,40 €
Élémentaire	7,90 €

* DP : demi-pensionnaire 1,2,3,4 jours par semaine : votre enfant mange à la cantine

* Externe : votre enfant mange à la maison

* PAI : En cas de PAI pour allergies ou intolérances alimentaires, votre enfant peut apporter son repas